

SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU
MARDI 02 DÉCEMBRE 2025

DÉLIBÉRATION
DU CONSEIL MUNICIPAL D'AIRE-SUR-LA-LYS
EN DATE DU 02 DÉCEMBRE 2025

L'an deux mille vingt-cinq, le **MARDI 02 DÉCEMBRE** à 20H00, le Conseil Municipal d'AIRE-SUR-LA-LYS s'est réuni en la salle des Mariages sous la présidence de **Monsieur Jean-Claude DISSAUX, Maire**, par suite de la convocation en date du 26 novembre 2025.

ETAIENT PRESENTS : M. DISSAUX Jean-Claude - Maire, Mmes CATTY Christine, WOZNY Florence, BAUDEQUIN Odile, MM. OBOEUF Gérard, WOJTKOWIAK David, BOULET Michel, LERMYTTE François - Maires-Adjointes, Mmes ALLOUCHERIE Françoise, VANDENBERGUE Séverine, ROUX Nathalie, BLONDEL Suzette, ALLAN Patricia, BOULIER Amélie, SUBTIL Vanessa, PLANQUELLE Rachel, MM. FACON Jean-Noël, COMBE Jacques, AZELART Laurent, DONDAINE Pascal, M. RYS Didier, Mmes CROWYN Véronique, CHRETIEN Stéphanie.

MEMBRES AYANT DONNÉ PROCURATION :

Mme DECRIEM Marie-Christine a donné procuration à Mme ALLOUCHERIE Françoise.
M. CATTEZ François a donné procuration à Mme BLONDEL Suzette.
M. BOULET Guillaume a donné procuration à M. OBOEUF Gérard.
M. HOUSSIN Romuald a donné procuration à Mme BAUDEQUIN Odile.
M. HERNOUT Serge a donné procuration à M. DONDAINE Pascal.
M. DUBUISSON Frédéric a donné procuration à M. RYS Didier.

Secrétaire de séance : Mme BLONDEL Suzette

Fin de la séance : 21h20

L'assemblée étant en nombre suffisant, il est fait l'exposé suivant :

**OBJET: CONVENTION DE PARTENARIAT AVEC L'APRT : CHANTIER-ECOLE
« TRAVAUX ENVIRONNEMENTAUX, LIES A LA GESTION ECOLOGIQUE DES COURS
D'EAU ET RESTAURATION DU PATRIMOINE BATI ».**

2025-12-N° 6

L'Association Promotion et Reconnaissance par le Travail (APRT) est une organisation à but non lucratif qui œuvre dans le domaine des associations humanitaires, d'entraide et sociales. Située dans la ville de SAINT-OMER, elle travaille à promouvoir et reconnaître le travail des personnes les plus vulnérables de la société. Son objectif est d'améliorer les conditions de vie de ces personnes en leur offrant des programmes de soutien et de développement personnel. L'association vise également à aider les personnes en difficulté à trouver un emploi stable et durable. Par le biais de ses activités, l'APRT contribue à renforcer la solidarité et l'entraide entre les individus pour un monde plus juste et équitable.

L'APRT est conventionnée par le Conseil Départemental du Pas-de-Calais et le Fond Social Européen dans le cadre de la mesure « Aide à l'encadrement des bénéficiaires du RSA » et est agréée par le Comité Départemental d'Insertion par l'Activité Economique sous le numéro 062 16 0006 pour la mise en œuvre du projet d'insertion dans les domaines d'activité suivants : bâtiment second œuvre et de l'environnement. Elle travaille sous forme d'ateliers et chantiers d'insertion et de chantiers écoles. Les différents travaux réalisés servent de support afin de former, accompagner et qualifier les salariés en Contrat à Durée Déterminée d'Insertion.

La Commune D'AIRE-SUR-LA-LYS souhaite favoriser la formation et l'insertion professionnelle des salariés en insertion de l'APRT en confiant à l'association un chantier d'insertion « Travaux environnementaux, liés à la gestion écologique des cours d'eau et restauration du patrimoine bâti ».

Le Conseil municipal,

Après avoir entendu le rapport de Madame Odile BAUDEQUIN - Maire-Adjointe ;

Et après en avoir délibéré,

DECIDE A L'UNANIMITE :

ARTICLE 1 - DE CONCLURE avec l'APRT les termes de la convention de partenariat relative aux travaux de nettoyage des berges de la Lys et de ses affluents, ainsi que la réfection d'ouvrages d'art maçonnés en lien avec les cours d'eau ;

ETANT PRÉCISÉ QUE :

La participation financière de la Commune est fixée à 61 988 €,
La durée du chantier est de douze mois à compter du 06/11/2025.

ARTICLE 2 -D'AUTORISER Monsieur le Maire à signer ladite convention ainsi que l'ensemble des pièces et actes (dont avenant(s)) afférents à ce projet.

Pour extrait conforme,

Le Maire,
Jean-Claude DISSAUX

MAIRIE D'AIRE-SUR-LA-LYS
Aire-sur-la-Lys
PAS-DE-CALAIS

Accusé de réception en préfecture
062-216200147-20251202-2025-12-6-DE
Date de télétransmission : 11/12/2025
Date de réception préfecture : 11/12/2025